

LOIRE ATLANTIQUE **LES** **nouvelles**

Édité par la Fédération du Parti Communiste Français - N° 554 - 30 janvier 1992 - Prix 2,50 F

SOMMAIRE

• SOUSCRIPTION	2	• PRÉ-RETRAITE A L'AERO	5
• LA SCIENCE ET LES HOMMES		• RETRAITES EN DANGER	
• NAVALE : NON A L'ABANDON	3	• LE VOTE COMMUNISTE	6
• DISTRICT : L'OPINION DE Marc JUSTY		• ST-MALO-DE-GUERSAC	
• TOUJOURS LA NAVALE	4	• UN SOUFFLE D'AIR	
• LE PONT		• SOUTIEN AU DOCKERS	7
		• LA LOIRE	
		• ECHOS	8

UNE CAMPAGNE INEDITE

Chaque jour qui passe voit se succéder les méfaits de la politique gouvernementale contre les salariés, les chômeurs, les jeunes, le pays.

Le mécontentement, la colère, l'exaspération dominent et se traduisent (après élections partielles) par un effondrement du Parti socialiste au pouvoir.

Prenant appui sur la dégradation générale de la situation du pays, la droite est engagée dans la reconquête du pouvoir. Dans leurs déclarations MM. GUICHARD, GARNIER, DIAT, disent « vouloir faire une politique fidèle à leurs idées ». Les choix qu'ils mettent en oeuvre, au niveau de la Région et du Département aggravent déjà les choix gouvernementaux.

Les communistes multiplient les efforts et les actes pour aider les gens à intervenir sur le cours de leur propre vie. Dans le même sens, les élus communistes, par leurs interventions et leurs votes, ne cessent de s'opposer à ces choix en proposant d'autres solutions.

Ainsi, ils viennent à nouveau de dénoncer la décision, qui n'a pu se prendre sans l'accord du gouvernement, de commander un car ferry pour un armateur français à un chantier finlandais. Ce qui témoigne une nouvelle fois, alors qu'il était possible avec cette commande financée avec l'argent public de créer des emplois dans la navale, que l'aggravation du chômage n'a rien de fatale, mais découle de choix contraires aux intérêts des salariés et du pays.

C'est cette politique de casse qui nourrit le vote LE PEN, combattre le racisme et les exclusions suppose bien de mettre en cause cette politique. C'est tous le sens de la participation active des communistes à la manifestation du 25 janvier.

C'est aussi dans ce sens qu'ils travaillent à rassembler dans l'action toutes celles et ceux qui veulent comme nous une politique de Justice, de Liberté, de Paix, en un mot une politique de gauche.

Oui notre Parti veut apporter toujours mieux sa contribution au déploiement d'une autre façon de faire de la politique répondant aux aspirations de notre peuple, en invitant les gens à réinvestir la politique.

Chaque adhérent peut y contribuer en multipliant les rencontres dans son entourage, en participant à la préparation de l'Assemblée Populaire dans son entreprise, son quartier. C'est cet immense échange, ce vaste dialogue en faveur du vote communiste qui fera progresser le rassemblement pour changer la politique. C'est toute la question de la perspective qui est posée et donc celle de notre activité, celle de chaque adhérent pour faire percevoir l'utilité, l'efficacité du vote communiste, pour sanctionner la politique actuelle, le rejet des magouilles.

Le vote pour les candidats présentés par le Parti Communiste français aux élections cantonales et régionales sera pour les citoyens le moyen de se faire entendre, d'exprimer dans les urnes la volonté de ne pas se laisser faire, leur protestation, leur exigence d'une autre politique. Ce sera le moyen de se donner des élus pour se défendre, pour mieux vivre.

Jean-René TEILLANT
Secrétaire Fédéral à l'Organisation

COUP DE FORCE CONTRE L'EMPLOI

UN ARMATEUR FRANÇAIS COMMANDE
UN NAVIRE A L'ÉTRANGER
LE GOUVERNEMENT POUVAIT L'EMPÊCHER
IL A DONNÉ SON FEU VERT



Les Chantiers de l'Atlantique étaient bien placés pour cette commande. Sur la photo, le car ferry « Danièle CASANOVA », construit aux Chantiers, en cours de finition, entre dans le port le 21 mars 1989.

LA FÉDÉRATION DU PCF
EXIGE QUE
LE GOUVERNEMENT REVIENNE
SUR SA DÉCISION

AIDEZ LE PCF A ETRE PLUS PRÉSENT A VOS COTÉS



DONS DES CELLULES, SECTIONS ET C.D.H. à la FÉDÉRATION

Liste arrêtée au 23 janvier 1992

SECTIONS DE NANTES

Cellule Fougeard (Semitan) : 800 F - Cellule Curte (2^e versement) : 500 F - Cellule Rossi (2^e versement) : 300 F - Cellule R.G. Cadou : 500 F - Cellule Gorki : 150 F.

SECTION DE SAINT-SÉBASTIN

Cellule Ibarruri : 200 F - Cellule Dallidet : 1 300 F.

SECTION DE LA PRESQU'ILE GUÉRANDAISE

Cellule M. Paul (La Turballe) : 600 F.

SECTION DU PAYS DE RETZ

Cellule de Pornic : 200 F.

SECTION DU GESVRES ET CENS

Cellule A.C. Godeau (La Chapelle s/Erdre) : 300 F.

SECTION DES 3 RIVIERES

La section : 1 755 F.

SOUSCRIPTION NATIONALE PERMANENTE

Liste arrêtée au 23 janvier 1992

SECTION DE NANTES

M. et Mme Constant G. : 100 F - Cellule des Dockers : Daniel Maturin : 100 F - M. Le Moal : 65 F - Cellule Le Pailh : M. Vinet : 50 F - Anonyme : 63 F - Cellule Fougeard : S. Tamouin : 100 F - Anonyme : 200 F - Cellule Turpin (Breil) Catherine Gravoille : 80 F.

SECTION DE LA BASSE LOIRE

Gilbert Gourdon : 250 F.

SECTION DE LA BRIERE

Pierrette Bremont : 300 F.

SECTION DE REZÉ

M. Michel Hurtel : 200 F.

SECTION DE SAINT-HERBLAIN

Claude Frioux : 150 F - Michel Marquez : 100 F - Anonyme : 300 F - Anonyme : 100 F.

SECTION DE LA PRESQU'ILE GUÉRANDAISE
Batz/Mer : M. David Gilbert : 200 F.

SECTION DU GESVRES ET CENS

Brigitte Roquet : 100 F.

JE VERSE la somme de

NOM Prénom

Adresse

à l'ordre de Gilles Bontemps - CCP N° 4400-47 W NANTES - 41, rue des Olivettes - 44000 NANTES

LA CELLULE JEAN-PIERRE TIMBAUD, DE TREILLÈRES, INTERVIENT POUR L'ÉCOLE

Extrait du journal de cellule

Dans notre journal de cellule de janvier 1989 nous avons indiqué la nécessité de la construction d'un groupe scolaire public compte tenu de l'augmentation des effectifs avec restaurant incorporé.

Cette nécessité devient maintenant une urgence étant donné la situation démographique de notre commune en constante évolution. En onze ans, la population est passée de 2.500 à 5.000 habitants, devant atteindre les 6.000 en l'an 2000 selon les prévisions.

En tenant compte, d'une part que le groupe scolaire second degré 1^{er} cycle de la CHAPELLE S/ERDRE est arrivé à saturation, les élèves redoublant ayant été refusés dès la rentrée scolaire de l'année 1990 et que, d'autre part, certains élèves de GRANDCHAMP et TREILLIÈ-

RES du second degré 1^{er} cycle sont obligés, de ce fait, soit d'arrêter leur scolarité, soit de se déplacer à Nantes, il devient donc URGENT de programmer dans notre commune la construction d'un groupe scolaire (maternelle, primaire et second degré 1^{er} cycle).

Si ces dernières années des travaux ont été réalisés, notamment avec l'extension de l'école maternelle, la réalité est que cette année des élèves ont été refusés - ce que confirme d'ailleurs le conseil des parents d'élèves (F.C.P.E.) des écoles publiques de TREILLIÈRES, celui-ci déplorant la surcharge des effectifs à tous les niveaux.

Notre cellule est déjà intervenue à ce sujet auprès de la Municipalité, lettre à M. le Maire le 21 juin 1990, lettre à M. Le Recteur et à M. l'Ins-

pecteur d'Académie le 22 juin 1990, précisant que les locaux existants ne répondent plus aux besoins (classes préfabriquées construites sur les aires de récréation) et restaurant scolaire situé à 300 mètres de l'école primaire obligeant les élèves à parcourir cette distance par tous les temps.

Par ailleurs, ce groupe scolaire permettrait d'absorber le surplus d'effectifs de LA CHAPELLE S/ERDRE et de regrouper les élèves des communes environnantes ne possédant pas d'Etablissement de ce type, lesquels sont obligés, pour la plupart d'entre eux, de se diriger sur Nantes (communes de Grandchamp et de Vigneux). De plus nous constatons que les transports actuels ne facilitent pas les déplacements scolaires.

Chère lectrice, cher lecteur,

« Les Nouvelles de Loire-Atlantique » ont vu le jour en 1957, après la disparition du quotidien régional du Parti Communiste « Ouest-Matin ».

« Ouest-Matin » s'était placé résolument aux côtés des travailleurs dans leurs grands combats pour la défense de leurs revendications, contre la guerre d'Indochine, contre celle d'Algérie et pour l'indépendance nationale.

Afin que la population de notre département continue d'être informée sur la politique des communistes, leurs propositions et ait un appui dans ses luttes ; « Les Nouvelles-de-Loire-Atlantique » relevaient le défi.

On peut remercier les militants communistes de l'époque qui ont pris l'initiative de sa création et tous les communistes qui, au cours de ces 34 années, ont contribué, sous divers aspects, à sa parution.

Si on consulte « Les Nouvelles » depuis leur création, on remarquera qu'elles n'ont pas failli aux engagements.

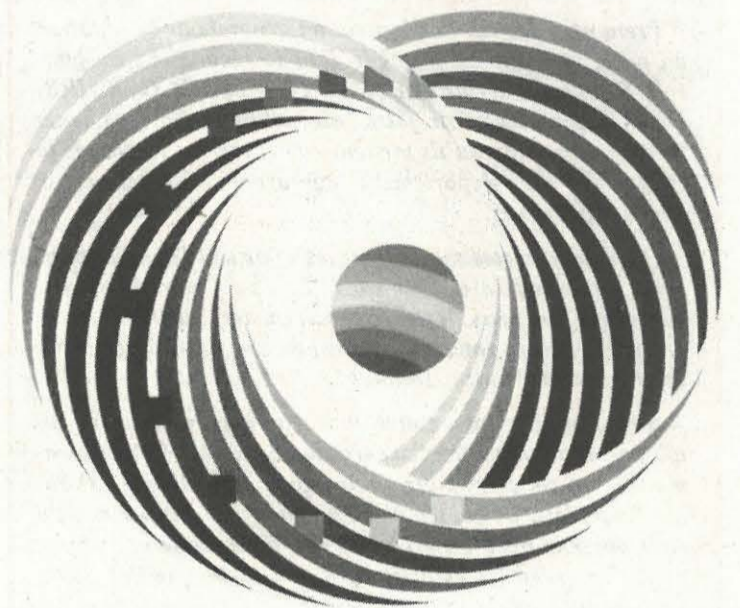
Aujourd'hui, la presse écrite connaît des difficultés financières évidentes, notamment la presse communiste dont les recettes publicitaires sont faibles.

« Les Nouvelles » n'échappent pas à ce problème.

Afin de réduire les frais d'impression, nous utilisons aujourd'hui un moyen différent de fabrication. Mais, dans le même temps, nous voulons améliorer le contenu, pour être plus près des préoccupations des gens et la présentation, pour être plus attrayant, paraître régulièrement sur 8 pages.

Nous en sommes au second numéro.

Nous souhaitons connaître vos avis et vos suggestions.



Le Livre Club Diderot
L'Union Départementale C.G.T. de la Loire-Atlantique
L'U.G.I.C.T. - C.G.T. de la Loire-Atlantique

vous invitent

le samedi 1^{er} février 1992
de 14 h 30 à 17 h 30

Centre de Congrès
3 bis, avenue Neptune - 44000 NANTES

à la rencontre autour du thème

LA SCIENCE ET LES HOMMES

avec

PAUL BROUZENG (directeur de la collection)

Historien des sciences et des techniques, professeur à l'université Paris-Sud

GILBERT BEREZIAT (sciences médicales)

Professeur de biochimie à l'université Pierre et Marie-Curie, biologiste des hôpitaux de Paris

RICHARD GISPERT (univers)

Astrophysicien, directeur de recherches à l'institut d'astrophysique spatiale (CNRS)

PASCAL ACOT (écologie, environnements)

Chargé de recherches au C.N.R.S.

HENRI SIINO

Directeur du Livre Club Diderot

SERGE DOUSSIN

Secrétaire de l'Union Départementale C.G.T. de la Loire-Atlantique

MAURICE MICHELET

Secrétaire de l'U.G.I.C.T. de la Loire-Atlantique

Un cocktail clôturera cette soirée

DÉCLARATION DE LA FÉDÉRATION DE LOIRE-ATLANTIQUE du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

à propos de la commande d'un navire
aux chantiers finlandais

Nous apprenons que la commande d'un car-ferry vient d'être passée par la Compagnie Méridionale de Navigation à un chantier finlandais, alors que les Chantiers de l'Atlantique étaient sur les rangs.

Cette commande d'un armateur français, filiale d'une entreprise publique, n'a pu être passée à l'étranger sans l'accord du gouvernement français. Ainsi, on constate une nouvelle fois que ce gouvernement prend des décisions contraires à l'intérêt national et à l'emploi.

Ce choix intervient au moment où ce même gouvernement s'en prend actuellement à la filière maritime et portuaire, comme on le voit avec sa tentative de casser le statut des dockers, et au moment où il réaffirme son refus de réouvrir les chantiers de LA CIOTAT.

Alors qu'immédiatement des milliers d'emplois pourraient être créés pour pouvoir répondre aux besoins du carnet de commandes mondiales, aussi bien à LA CIOTAT qu'à SAINT-NAZAIRE ou au HAVRE.

La Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. condamne ces choix. Elle exige que le gouvernement revienne sur sa décision et que ce navire soit attribué aux chantiers français du HAVRE et de SAINT-NAZAIRE - de même que le second car-ferry du même modèle - et que les CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE obtiennent la commande du paquebot transatlantique dont il est actuellement question.

On le voit à nouveau, le gouvernement, quelques semaines après MAAS-TRICHT, illustre par ses actes les coups qu'il permet de porter à notre appareil industriel en autorisant, comme c'est le cas ici, d'utiliser les finances publiques de la France pour favoriser d'autres pays au détriment du nôtre.

Oui, plus que jamais l'argent public doit aller à l'emploi français. Beaucoup va dépendre de l'ampleur, de l'exigence et de la mobilisation des salariés et des populations du département dans l'union la plus large pour imposer au gouvernement des choix conformes aux intérêts des salariés et du pays.

La Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F. entend faire tout ce qui dépend d'elle pour que les salariés, avec leurs organisations syndicales, dans l'union la plus large, mettant toute leur force au service de cet objectif-là, tout comme les communistes entendent inviter la population nazairienne et départementale, à agir dans ce sens pour imposer ces commandes, ainsi que la formation et l'embauche aux CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE, de centaines de jeunes du département.

NANTES, le 23 janvier 1992

LA POSTE : RIEN NE VA PLUS



11.000 emplois ont disparu entre 1985 et 1990, mais en dix ans, de 1979 à 1989, le trafic postal a augmenté de 43 % avec une hausse sensible ces trois dernières années ? Le résultat est facile à deviner : deux tiers seulement de lettres sont distribuées à jour j + 1 à l'intérieur d'un même département, la moitié du courrier destiné à l'extérieur du département.

Et sous prétexte de faire face aux tensions que crée ce déséquilibre, la Poste s'oriente de plus en plus vers le recrutement de personnels auxiliaires.

Comme nous le signalions dans notre précédent numéro des « Nouvelles », la direction des postes de Loire-Atlantique fait mieux. Elle

supprime le tri de la nuit du dimanche au lundi pour le courrier adressé pour d'autres départements.

A Saint-Nazaire, les préposés se sont mis en grève pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail : allongement de la journée de travail en particulier.

Au nom de l'Europe et de la compétitivité, la restructuration de la Poste en 8 régions au lieu de 22 actuelles, aboutira à la suppression de 6.000 emplois. Le contrat de plan 1991-1994 de France-Télécom prévoit de son côté l'augmentation des tarifs de taxation locale et d'abonnements résidentiels pour les petits et moyens usagers. Dans le même temps, le développement des produits nouveaux est confié au privé.

Les directions incitent au travail précaire, mais les salariés des Postes et de France-Télécom organisent la lutte contre la précarité. Ils considèrent que les contrats à durée indéterminée par intermittence comportent d'immenses dangers si leur mise en place était réussie. Ils se battent donc sur des propositions articulées autour de deux axes essentiels : un plan de titularisation pour intégrer tous les agents non-titulaires, comportant des mesures de reclassement identiques à celles de titulaires ; la construction d'une convention collective « sur mesure » et commune à la Poste et à France-Télécom pour les cadres et les non-cadres sur les bases les plus élevées possibles avec des garanties similaires à celles des titulaires.

UN DISTRICT POUR SAINT-NAZAIRE ET SA RÉGION ?

Nous avons demandé l'avis de Marc JUSTY, président de l'Association Départementale des élus communistes et républicains, et maire de St-Joachim, sur cette question :



N.L.A. : que pensez-vous de l'idée de district avancée par Claude EVIN, pour la région nazairienne ?

Marc JUSTY : Cette idée avancée par M. EVIN rentre dans le droit fil du projet européen de mettre en cause le pouvoir de l'existence de nos communes. Claude EVIN avait créé l'A.P.P.E.C.A.B.L., aujourd'hui il vent aller plus loin.

Cet engouement pour de telles structures n'est évidemment pas innocent après les nombreuses réactions défavorables qu'a suscité le projet de loi JOXE-BAYLET qui voulait rayer d'un trait l'autonomie communale. On essaie par un autre biais de progresser dans le même sens.

La loi « JOXE-BAYLET » représente à mes yeux, un des éléments les plus graves du processus de remodelage de la Société Française. Si, par malheur, elle est approuvée, l'histoire retiendra que c'est le Gouvernement Socialiste qui aura mis un terme à plusieurs siècles de liberté et d'autonomie communales, allant ainsi au-devant des orientations de la Droite qui chipote aujourd'hui plus sur la forme que sur le fond.

N.L.A. : Face à ce projet, quelles sont vos propositions ?

Marc JUSTY : Il vaudrait mieux modifier certaines dispositions techniques pour faciliter le fonctionnement des syndicats inter-communaux.

Ainsi parmi les districts recensés aujourd'hui, la plupart exercent

à la place des communes des compétences étendues tandis que la représentation municipale est dessaisie dans bien des cas, des responsabilités pour lesquelles elle a été élue par les habitants.

Quant aux aspects financiers très souvent mis en avant pour faire croire à des avantages, ils répondent plus à un processus d'homogénéisation des besoins sociaux dans le cadre national, qu'à une volonté de pénaliser les gâchis financiers.

En définitive, les solutions pour favoriser la solidarité et la coopération entre collectivités appellent des réformes profondes qu'on ne peut développer ici et qui concernent la fiscalité locale, les relations entre l'Etat et les collectivités territoriales.

N.L.A. : Mais pourquoi êtes-vous tant attaché à la vie de la commune ?

Marc JUSTY : La commune est avant tout creuset de vie, d'échange, de partage. Elle est une communauté humaine.

Et si les Français, confirment, dans tous les sondages, la considération privilégiée qu'ils accordent au Maire - à celui de la plus grande de nos villes comme à celui du plus petit de nos villages, n'est-ce pas parce que le Maire est aujourd'hui le principal détenteur d'un pouvoir à visage humain qui ne doit sa pérennité qu'à la confiance qui l'enracine. Voilà pourquoi le pluralisme des communes est un fait et un bienfait.

Or, avec des « Communautés de Villes », « Communautés de Communes », il s'agit de mettre en place en fonction d'intérêts économiques et de rapports de force politiques, de nouvelles structures échappant au contrôle des électeurs et aux débats démocratiques dont la commune est historiquement le foyer.

Ces structures ne feront que récupérer l'essentiel des compétences et des ressources des communes. En supprimant jusqu'à leur propre fiscalité, le Projet de Loi ouvre la voie de la disparition institutionnelle et politique des communes de France. Cela, on ne peut l'accepter ! C'est pourquoi, ensemble, il nous faut défendre nos racines et notre identité, donc nos Communes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

UNE EUROPE QUI INQUIÈTE

A l'approche du marché unique de 1993, l'Europe inquiète un nombre grandissant de françaises et de français comme vient de le démontrer un récent sondage. 40 % des lois et décrets qui s'appliquent en France sont déjà d'origine européenne.

L'ÉTAT NOUS POMPE :

Plus de 70 % du prix d'un litre de super va à l'état.
Prix réel d'un litre : 2 F.
Diverses taxes : plus de 3,20 F.

SNCF-EDF

Sur 100 F de votre facture EDF, 27 F servent à payer les intérêts dus aux banques.

Sur 100 F de votre billet SNCF ce sont 25 F qui partent vers les banques.

DÉPENSES POUR L'ARMEMENT :

2500 Francs par habitant par an.
Sans commentaire.

NAVIRE FRANÇAIS COMMANDE EN FINLA PRÉOCCUPATIONS AUX CHANTIERS DE L'ATLA



Chacun est sans doute persuadé qu'il n'y a pas de problèmes de charges de travail aux CHANTIERS. Et pourtant si ! Il faut savoir en effet que la dernière commande prise date de février 1991, c'est-à-dire un an.

Et comme il s'agissait de 5 méthaniers répétitifs ne nécessitant donc qu'une seule étude, les Bureaux d'études, justement, se trouvent aujourd'hui pratiquement en sous-charge. Il est donc urgent d'agir, car à terme, la production sera également touchée.

Un an sans commande et pourtant dans la même période, le carnet mondial a beaucoup progressé. A tel point, qu'à l'étude des dernières statistiques, le Journal « Marine Marchande » titrait « le carnet proche de son record historique »

avec 40,5 millions de TJB contre 20,6 en 1987, soit le double.

Pourquoi à nouveau ce problème aux chantiers ?

C'est simple, l'objectif du Gouvernement et de la Direction des chantiers n'est pas la prise de commande, c'est-à-dire le travail. L'objectif est la réalisation du plan : 3 % d'augmentation de la productivité et réduction des effectifs de moins 150 personnes par an environ.

Résultat : c'est le coup par coup, alors que les possibilités

existent pour une production et l'emploi en développement.

Commande française à l'étranger

Des discussions ont eu lieu entre les Chantiers de Saint-Nazaire et du Havre avec le S.N.C.N. et C.M.N. (amateurs français) pour la construction de deux car-ferries mixtes et d'un paquebot. Mais le premier des car-ferries vient d'être commandé au chantier finlandais Rauma Repala. Ce qui ne laisse augurer rien de bon pour la suite.

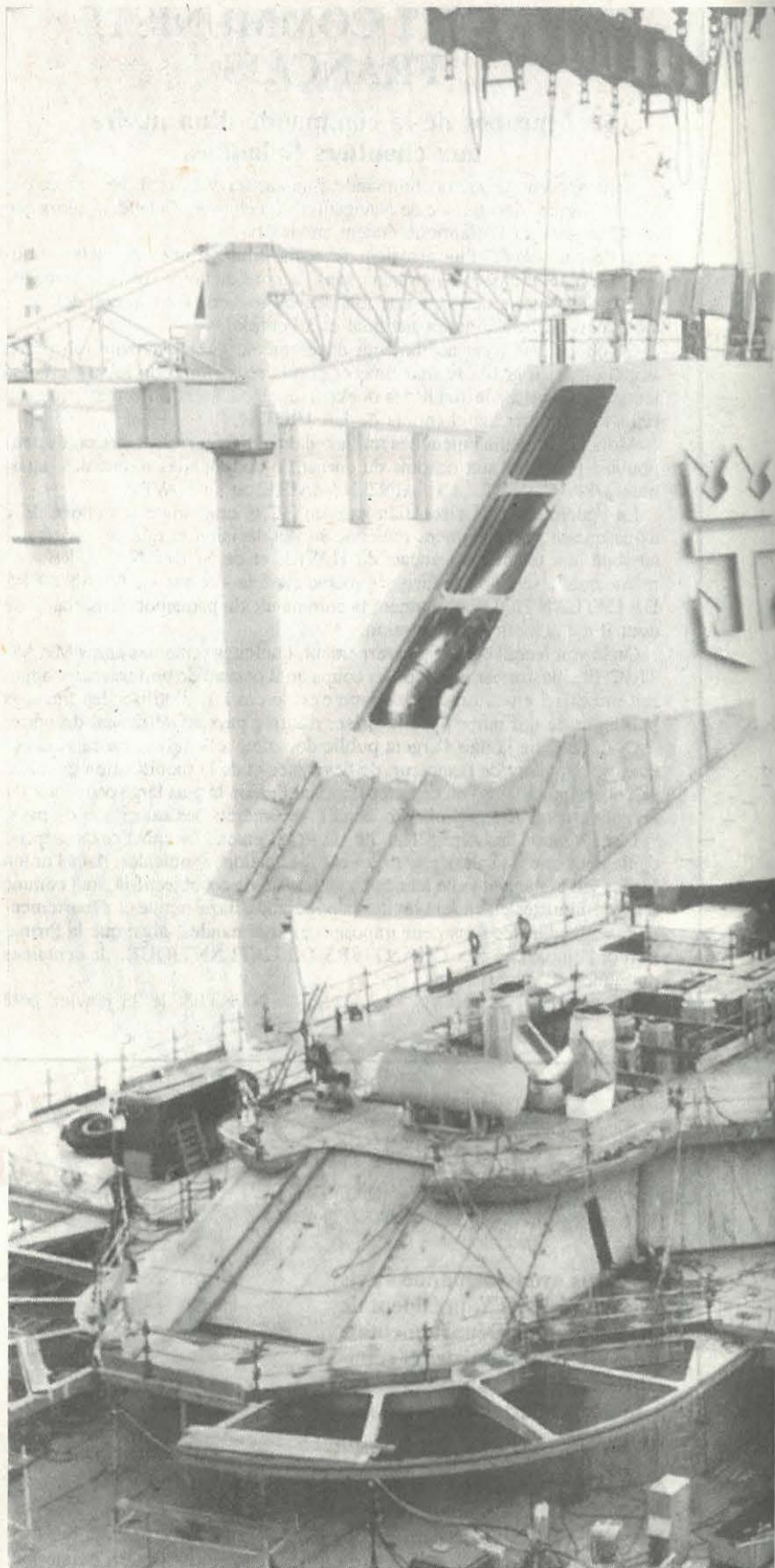
Le syndicat C.G.T. demande que cette « décision scandaleuse » soit revue et déclare : « l'armateur français, filiale d'une entreprise publique, préfère alimenter l'emploi à l'étranger et le chômage en France. Tandis que le gouvernement qui fait des discours sur la nécessité de muscler l'industrie fait l'inverse en favorisant un chantier étranger ».

Et puis, il y a les salaires

Avec les conflits de 88 et 89, un plus indiscutable est à souligner, mais la Direction freine à nouveau, faisant ainsi la démonstration que les accords sont vraiment insuffisants.

Ainsi et contrairement à l'an dernier, rien n'est prévu en ce début d'année, alors que le coût de la vie augmente. Le mécontentement grandit sur cette importante question.

Commandes, salaires sont donc au premier plan des préoccupations aux chantiers et le personnel a de plus en plus conscience d'agir pour aboutir.



LE PONT : LA GRATUITÉ, QUAND ?

A la veille des élections régionales et cantonales, comme à chaque fois qu'une élection s'annonce, on assiste à un réveil de certains candidats vis-à-vis d'une revendication populaire : la gratuité du pont.

Il en est de Claude EVIN, chef de file du P.S. aux Régionales. Il en est de Raymond KERVERDO, conseiller général du R.P.R. du Canton de Saint-Brévin et qui brigue un nouveau mandat. Ce dernier a annoncé que la gratuité « n'était pas pour cette année, mais pour 1993 ».

Démenti des services du Département, en l'absence du Président du Conseil Général, Cossé-Brissac, soulignant que la période des vœux et la campagne électorale pouvaient conduire certains élus à « confondre les souhaits et la réalité ». Ce

qui n'a pas plus au Conseiller KERVERDO qui repasse la balle à son Président affirmant « reprendre les propos de M. Cossé-Brissac devant l'assemblée des maires du Pays-de-Retz, le 23 novembre dernier ».

Le maire P.S. de Saint-Brévin, candidat également aux cantonales, intervient à son tour en demandant à M. Cossé-Brissac « de faire toute la lumière sur cette affaire ».

Etienne GARNIER, jamais en reste, annonce la gratuité totale pour le 1^{er} janvier 1994. Donc beaucoup d'agitation en cette période pour la gratuité du pont.

Les communistes ne vont pas s'en plaindre si ces bonnes intentions ne s'arrêtent pas au lendemain des élections.

Il n'est pas inutile de rappeler que le Parti Communiste, dès 1970, s'opposait au scandale financier du Pont.

Jean-Louis LE CORRE, Conseiller Général communiste sitôt élu, demandait la convocation extraordinaire du Conseil Général avant la mise en service du pont pour sauvegarder les intérêts des contribuables et des habitants du département.

Comment l'atteste l'affiche, ci-contre, collée sur murs de Saint-Nazaire, il y a 17 ans, venant après une campagne de milliers de signatures, les communistes n'attendent pas la veille des élections pour agir.

Ils continueront leur action jusqu'à la gratuité.

LE PONT

Un Scandale Financier

sur invitation du pouvoir

- LES ELUS **L'ACCEPTENT**
Au Conseil Municipal à SAINT-NAZAIRE
Au Conseil Général à NANTES
- LES SOCIÉTÉS PRIVÉES **PILLENT**
Les Finances du Département et des Communes
- LE GOUVERNEMENT **EMPOCHE**
Des milliards avec la T.V.A. sans verser aucune aide
- LES CONTRIBUABLES ET LES USAGERS **PAYENT**
Prix de Passage exorbitant.

AVEC LES COMMUNISTES

qui se sont dressés contre l'opération dès Octobre 1970,

AGISSEZ contre les conditions de péage imposées par la société du pont
SECTION DU P.C.F. DE SAINT-NAZAIRE

NDE NTIQUE

AÉROSPATIALE SAINT-NAZAIRE ET NANTES :

UNE CONVENTION DE PRE-RETRAITE PROGRESSIVE
VA ÊTRE MISE EN APPLICATION

155 personnes à Saint-Nazaire et 159 à Nantes vont être concernées par des départs en pré-retraite progressive.

Les conditions :

- être âgé de 56 ans et 2 mois au 31/12/92
- être volontaire
- financement à environ 83 % du salaire net (50 % entreprise et 30 % allocations de l'État).

Cette convention prend effet à compter du 1^{er} Avril 1992 et se termine le 31 décembre 1993.

Au cours de cette période, les 6 premiers mois seront travaillés. A l'issue de cette convention (31/12/93) tous les salariés seront licenciés et bénéficieront d'allocations ASSEDIC ou d'une convention F.N.E. en attendant 60 ans, l'âge de la retraite.

Les deux directions de Nantes et Saint-Nazaire se sont engagées à remplacer chaque départ par une embauche.

C'est une avancée importante par rapport à ces dernières années où les personnels partaient en contrat F.N.E. (financement public) et c'est surtout une étape vers la pré-retraite Aérospatiale à partir de 55 ans, financée à 70 % du brut, reven-



diquée, par une majorité des personnels, avec la C.G.T., soutenus dès le début par le P.C.F.

Ce résultat prouve que l'unité des travailleurs dans la lutte fait reculer les directions et le gouvernement sur des grandes questions touchant l'ensemble des

salariés. Ils ont le soutien actif des communistes qui continueront à rassembler :

- Pour l'emploi
- Pour les salaires
- Pour un véritable développement économique et social
- Pour les libertés.

RETRAITES EN DANGER

Plusieurs assemblées générales de reprises des cartes des retraités CGT se sont tenues : aux P.T.T à Nantes, à Couëron, à Donges, à Saint-Nazaire pour les métallurgistes et l'interpro.

L'interpro de Saint-Nazaire s'est déroulée sous la présidence de Maurice PICONNIER.



En débutant son intervention devant les retraités C.G.T., Maurice PICONNIER rappelle deux événements importants en 1992 dans la vie de la C.G.T. : le 44^e Congrès Confédéral et le 4^e Congrès de l'Union Confédérale des Retraités qui se tiendra à SAINT-NAZAIRE du 12 au 15 mai prochains, en présence de 700 délégués.

Il fait ensuite un tour très critique de la politique économique et sociale. Chiffres à l'appui, il montre que « le patronat est abreuvé de cadeaux, par contre les salariés et les retraités sont ponctionnés à outrance ».

Maurice PICONNIER s'insurge contre la campagne publicitaire de la Sécurité Sociale : « la Sécu, c'est bien, en abuser ça craint », qui vise à « faire avaler la pilule et à culpabiliser les assurés sociaux... ». Cette campagne scandaleuse, ajoute-t-il, a été financée par nos cotisations et a coûté 12 millions de nouveaux francs... Mais elle ne dira pas que pour combler le fameux « déficit », il suffirait de taxer les spéculateurs financiers au même taux que les salariés... ».

Il poursuit sur la baisse du pouvoir d'achat des retraités. Il s'appuie d'abord sur une note de la direction de la Sécu du 5 juillet 1989, qui

relève que « la modification du système de revalorisation des pensions faite en 1982 aura permis d'économiser 215 milliards ». « C'est l'aveu, s'exclame-t-il, on a volé, en 8 ans, l'équivalent de 3 mois de retraite ».

Il passe ensuite à la situation de 1991, où la hausse des prix a été de 3,2 %, alors que celle des retraites a été de 2,2 %, à laquelle il faut retrancher 1,1 % de la C.S.G. que paient 6 retraités sur 10. Pour 1992, il est prévu pour les retraités : 1 % en Janvier et 1,8 % en juillet.

Face aux déclarations de Jean-Louis Bianco, dans « Les Echos des Finances », Maurice PICONNIER déclare : « il ne faut pas rester l'arme au pied ».

En effet, Jean-Louis Bianco y annonce : « il faut faire passer la durée légale des cotisations de 37,5 à 40 ans, voire 42 ans et revenir sur le mode de calcul des pensions pour passer à la référence des 10 meilleures années à celle des 25, voire l'ensemble de la carrière ». Et il veut agir vite. Il annonce des décisions pour la session parlementaire de printemps.

Maurice PICONNIER, après avoir énoncé les revendications et les propositions de la C.G.T. appelle à ne pas laisser faire et à agir.

A la fin de leurs travaux ils se sont rassemblés autour d'un repas fraternel.

FÉLICITATIONS REGIS

A l'occasion de la cérémonie des vœux, le Maire de Saint-Nazaire a remis la médaille de la Ville à sept nazairiens. Notre camarade, Régis ANTOINE, originaire du Havre mais nazairien depuis 30 ans, a été l'un de ces heureux récipiendaires en l'Honneur de son œuvre littéraire.

Toutes nos félicitations !

VIVE LA CENTENAIRE !

La CGT va célébrer le 100^e anniversaire de la Bourse du Travail de St-Nazaire, le 24 avril 1992, avec la participation de Georges SEGUY.

LA « MÉCANIQUE » ST-NAZAIRE ABSENTE

Quatre moteurs diesels viennent d'être livrés aux Chantiers de l'Atlantique pour deux paquebots actuellement en construction.

Ces moteurs auraient dû être fabriqués à Saint-Nazaire puisque les ateliers de la Mécanique (SEMT-PIELSTICK) ont la compétence et qu'ils faisaient partie des Chantiers de l'Atlantique il y a quelques années encore.

Mais contrairement à tout bon sens, ils ont été réalisés en Allemagne ; le comble, par la Société MAN, actionnaire aujourd'hui de SEMT-PIELSTICK, société MAN qui semble rafler les commandes des Chantiers avec une facilité déconcertante, pour ne pas flatter la connivence.

Il y a de quoi s'inquiéter !

LE « RÉVEIL »

Claude EVIN, chef de file de la liste P.S. aux élections régionales, se propose de « réveiller la région ». Ne vaudrait-il pas mieux mettre en œuvre une politique conforme aux intérêts de la population et de la région, que Claude EVIN a « ignoré » lorsqu'il était ministre et que ses amis continuent d'ignorer ?

POURSUITE SCANDALEUSE

Le secrétaire Départemental de la C.G.T., Serge DOUSSIN, est traduit en Justice pour avoir défendu les convoyeurs de la S.P.S.T. en octobre 1990 à Nantes.

Ces derniers étaient en lutte pour leurs revendications.

Et pour avoir, avec les salariés, investi le siège de la société à Saint-Herblain pour exiger des négociations, le secrétaire de la C.G.T. est accusé de séquestration.

Serge DOUSSIN vient de déclarer « Comment ne pas noter la différence de traitement entre ceux qui s'engagent dans le syndicalisme qui est source de progrès social, et dignité humaine, de démocratie et les actes de ceux qui trempent dans des délits d'initiés et les fausses factures et votent des lois où ils s'auto-blanchissent ».

RETRAITE : VERS 42 ANS DE COTISATIONS ?

Le nouveau commissaire au Plan Jean-Baptiste de Foucault, a estimé « impérieux d'avancer de façon ordonnée » sur le dossier des retraites en expliquant que « l'on a déjà trop attendu ». Intervenant au colloque « Investir et placer » organisé à Paris, il a indiqué que « l'on chemine » actuellement vers un allongement « progressif, année par année » de la durée de cotisations de « 37,5 ans, à 41 ou 42 ans ».

LE 25 JANVIER A PARIS

Un souffle d'air pur



A l'appel de 70 organisations, ils ont dénoncé le racisme, la politique de dégradation sociale qui l'alimente et l'utilisation que le pouvoir fait de Le Pen à des fins politiciennes.

Samedi, à la Bastille, le Parti socialiste a payé les pots cassés pour le pouvoir : il a été isolé physiquement et politiquement du grand rassemblement.

Pourtant, chacun y a sa place. Les communistes y ont pris toute leur part avec leurs symboles, leurs drapeaux et leurs idées. Parfaitement eux-mêmes, mais sans arrogance, ils ont été respectueux des autres et ont été res-

pectés par les autres ; ils ont été à l'aise parmi ceux qui ne sont pas communistes, et ceux qui ne sont pas communistes ont été à l'aise parmi eux. Et tous ont ressenti ensemble la force énorme qu'ils représentent quand ils s'unissent... Aujourd'hui contre le racisme. Demain...

Un souffle d'air pur.

LES ELUS COMMUNISTES ET REPUBLICAINS DE SAINT-MALO-DE-GUERSAC AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

« Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Si Mme le MAIRE a voulu faire un coup « médiatique » en annonçant, lors de la cérémonie des VOEUX, la suspension des délégations des Elus de notre groupe, on peut dire que le coup est réussi.

Pour autant, nous ne sommes pas persuadés que ce soit la bonne voie pour répondre aux aspirations et aux besoins de la population.

Le fait que cette suspension soit annoncée au cours d'une cérémonie qui présente habituellement un caractère plutôt convivial et en présence de M. Evin, député de la circonscription, nous interroge également.

Il y a tout juste 3 ans, nous négocions un programme municipal et une répartition des responsabilités au sein du Conseil Municipal. Un accord est intervenu après des discussions sérieuses et aussi difficiles, puis la liste « VIVRE ET AGIR AVEC LA GAUCHE » l'a emporté avec près de 70 % des voix. Ce résultat prouva l'attachement de la population à la défense des valeurs de gauche et du programme qu'elle souhaitait voir mis en oeuvre.

Jamais, au cours des négociations, l'aménagement du bourg ne fut évoqué, pas plus d'ailleurs que le centre équestre.

Bien entendu, un programme électoral ne peut tout prévoir, mais, à notre avis, les points principaux, essentiels doivent être proposés aux électeurs.

Ce ne fut pas le cas. Le projet

d'aménagement du bourg a été mis en débat dans le cadre de l'A.P.E.C.A.B.L. (Association Pour l'Etude d'un Contrat d'agglomération de Basse-Loire) présidé par C. EVIN et ratifié à Matignon le 19 novembre 90, en présence du Maire de Saint-Malo-de-Guersac.

Compte tenu de ces éléments et du fait que cette réalisation, d'un coût de 5 millions de francs H.T., 500 millions de centimes) soit contestée, nous avons proposé au Conseil Municipal du 8 novembre 91, l'organisation d'un référendum POUR ou CONTRE le projet proposé. Sans débat ni vote ce fut rejeté.

Nous nous félicitons, aujourd'hui, qu'un groupe d'habitants fasse circuler une pétition allant dans ce sens et déjà signée par plus de 700 personnes.

Quoi de plus logique que de permettre à chacun et chacun d'être le véritable décideur de ce qu'il juge prioritaire ou pas.

Un référendum ne peut pas être organisé pour tous les projets, c'est évident. Mais lorsqu'il s'agit de sommes importantes, qui, inévitablement, dégèneront soit : en une augmentation des impôts locaux, soit en des coupes ou manques dans d'autres domaines du budget, la population doit décider en dernier ressort.

Ce projet d'aménagement, nous en contestons la réalisation même, c'est notre droit à la différence. Nous constatons que nous ne sommes pas les seuls Elus à nous interroger sur cette soi-disant « oppor-

tunité ». La démission d'un collègue du Conseil Municipal n'est pas étrangère à l'existence de ce projet.

Rien dans notre démarche et dans nos prises de positions ne peut justifier une sanction, à moins que ce ne soit le fait d'avoir dénoncé, publiquement, un détournement de courrier ?

Dans la situation qui nous est faite aujourd'hui, nous allons, malgré les difficultés, poursuivre notre tâche d'Elus. Il n'est pas question de quitter le navire, bien au contraire.

Nous avons passé un contrat d'une durée de 6 ans, nous le respecterons.

Notre ambition, aujourd'hui comme hier, est de bien servir les intérêts des habitants de notre commune.

Nous sommes convaincus que rien ne peut se construire, rien ne peut changer, sans votre intervention. La commune reste un espace privilégié du débat démocratique, avec des Elus placés sous la responsabilité directe de la population.

Nous voulons faire de chaque habitant un acteur de la vie sociale, pour qu'il s'approprie la politique.

Les différentes marques de sympathie exprimées ici ou là, depuis l'annonce des mesures qui nous frappent aujourd'hui, renforcent nos convictions de femmes et d'hommes de gauche humanistes et démocrates, menant un combat pour plus de JUSTICE ».

L'IMPORTANCE DU VOTE COMMUNISTE

Gilles BONTEMPS, secrétaire fédéral, a présenté à la presse les grands axes de l'activité des communistes dans la campagne des élections et l'importance du vote communiste.

« Ces élections, par le vote communiste, peuvent donner de véritables moyens à toutes celles et ceux qui souffrent de la politique actuelle du pouvoir, de s'y opposer, de se faire entendre, de se donner des forces nouvelles pour demain ».

Après les progrès du PCF dans la 8^e circonscription de Saint-Nazaire et dans le 10^e canton de Nantes-Saint-Sébastien.

« C'est donc avec un esprit offensif, en s'appuyant sur le rôle important joué par le groupe communiste au Conseil Régional, et par l'élu communiste Jean-Louis LE CORRE, en s'appuyant sur l'action rassembleuse des maires et des élus communistes au service de la population, des candidats issus du mouvement syndical, associatif, étrangers aux affaires et aux magouilles, que les communistes de Loire-Atlantique entendent aider les gens à l'occasion des régionales, à investir le terrain politique en les invitant à ne laisser personne décider de leur sort à leur place.

Nul doute qu'ils reconduiront Jean-Louis LE CORRE dont l'activité est départementalement reconnue au Conseil Régional. Mais ils ont aujourd'hui la possibilité de se donner un ou deux élus communistes de plus à la Région pour s'y faire encore mieux entendre.

Cette politique ne doit rien à la gauche. C'est une politique d'austérité mis en oeuvre par les dirigeants socialistes et une partie de la droite. Une politique qui doit tout à la droite ; que les gens rejettent en nombre de plus en plus grand, et que les communistes combattent avec la plus grande fermeté.

Le problème n'est pas de « réveiller la région ». Le problème posé est de mettre en oeuvre une politique conforme aux intérêts de la population et non pas de continuer à faire de la Région et du Département des relais, voire des moyens d'amplifier la mauvaise politique gouvernementale ».

Concernant les accords de Maastricht, Gilles BONTEMPS montre que « ces accords mettent en cause notre indépendance nationale au plan politique, social, économique, monétaire, militaire. Nous sommes contre. Nous appelons les gens à s'y opposer. Nous exigeons qu'ils soient consultés.

Là encore le vote communiste sera une occasion de porter ces exigences ».

Pour conclure, il déclare : « Nous allons donc dans le même esprit que ce que nous avons fait avec les débats de l'automne, à l'organisation d'ici à la fin février, de 230 assemblées, débats publics dans les entreprises et les quartiers du département, à l'organisation de points de rencontres réguliers dans les entreprises, les lieux publics. A la rencontre de celles et ceux qui attendent beaucoup de nous sans partager toutes nos idées, qui ont émis des votes différents dans de précédentes élections, et parmi eux de nombreux électeurs socialistes déçus, nous allons les inviter à se donner de la force par le vote communiste ».

IL Y A UN AN LA GUERRE DU GOLFE BATAIT SON PLEIN



« Tempête du désert » devait libérer le Golfe de Saddam Hussein. Sous l'égide de l'ONU, ce fut un effroyable massacre pour assurer la domination américaine sur le pétrole, sur la région, sur le monde. En dépit d'un important mouvement pacifique en France, Paris s'est aligné sur Washington.

L'embargo crée toujours des conditions de vie inhumaines pour le peuple qui continue de subir la répression sanglante de Saddam Hussein.

Le drame Kurde n'a pas reçu le moindre début de solution. Israël ne cesse de multiplier les obstacles à la reconnaissance d'une patrie palestinienne. La France a détérioré ses relations avec le monde arabe. Le nouvel ordre mondial voulu par George Bush a jeté le masque.

RENCONTRE

Les conseillers régionaux communistes viennent d'organiser à Nantes une rencontre avec les représentants du monde économique et social, les élus, les syndicats et associations. Il s'agissait de débattre et confronter les points de vue sur l'emploi, le développement économique la formation, la recherche, l'environnement, la Loire etc...

Nous reviendrons sur cette initiative qui a connu un succès.

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITÉ »
S.A.R.L. au capital de 50.000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 Nantes
R.C.S. Nantes
N° SIRET 3215122870012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Jean PERRAudeau
Associés à parts égales :
MM. M. ROCHER, M. PRODEAU
J.-R. TEILLANT, Gilles BONTEMPS
PUBLICITÉ : Tél. 40.48.5636
RÉDACTION : Tél. 40.89.72.28
TÉLÉCOPIE : 40.48.65.78
Imprimerie Marcel Delhommeau et Cie
85 LA CHAIZE-LE-VICOMTE - B.P.406
85010 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX

LOIRE-ATLANTIQUE, ESPACE D'ESPOIRS ?

UN LANGUEDOCIEN BRIERON

« Je me suis fixé à SAINT-JOACHIM », dit Marc JUSTY, j'étais porteur de l'accent de mon village situé aux environs de MONTPELLIER, et lorsque j'ai été élu Maire, mes collègues se sont exclamés : « Comment a-t-il fait pour se faire accepter ? ». Cela relevait sans doute d'un préjugé envers les habitants de la Brière, qui d'après cette remarque refuseraient ceux qui ne leur sont pas semblables !

A l'inverse, en mariant le Pays d'OC avec le Pays d'OIL, et en tant que responsable d'une Collectivité Locale, je casse le mythe du Briéron-être-à-part. Car je ressens comme une insulte le « va donc Briéron » qu'on lance encore parfois à certains de mes concitoyens.

Mon intégration s'est faite sur tous les plans : j'ai été délégué du personnel à la l'Aérospatiale, j'ai habité deux quartiers différents de la commune, j'ai épousé une Briéronne, j'ai pris la décision mûrement pesée d'adhérer au Parti Communiste Français, et j'aime cette localité où je défendrai ardemment les MOYON, le VINCE, les AOUSTIN... et les autres avec qui on se sent si bien vivre.

La règle est de ne jamais tromper les gens dans leurs espoirs, ne jamais développer au niveau local des illusions sur l'emploi, par exemple, alors que le Gouvernement a une politique si funeste de chômage et de ponction sur les finances communales. Les responsables des différents Gouvernements qui se sont succédés, socialiste et droite, ont rejeté au niveau local toutes les sources « de difficultés » dont ils voulaient se débarrasser.

C'est affreux qu'une lettre d'A.S.S.E.D.I.C. dise par exemple en substance : « si vous n'avez pas de boulot, allez voir le Maire ».

Les habitants ont tellement foi dans les pouvoirs du Maire qu'ils le croient capable de régler tous leurs graves problèmes. Or, si je suis hostile à toute délégation de pouvoir lorsqu'il s'agit de la donner aux autres, je m'oppose aussi à ce qu'autrui me la laisse ; la jonction est bien sûr difficile à trouver.

Le refrain des responsables officiels est donc « L'action sociale ? - Un logement ? - Les besoins de vos enfants ? - Allez voir le Maire »... Pourtant, ma porte est ouverte à tous, car comment ne pas chercher un travail pour qui est dans la misère ? Il y a un énorme besoin de justice, et de défense des couches sociales. Il y a des « créneaux » multiples où on peut s'occuper des autres, et celui



qui, ne le faisant pas, s'ennuie chez lui, alors qu'il pourrait travailler à une société plus égalitaire. Il y a tant à faire !

Un autre aspect de ma culture de l'espoir : enfant, j'ai fait dans la religion catholique mes communion, confirmation, séminaire, mouvement de louvetaux... Après quoi, j'ai abandonné la religion qui comme disait MARX exprime certes le « soupire de l'âme opprimée », et m'a fait mettre le doigt sur le

besoin de justice sociale, mais une religion qui est, comme le disait encore MARX, un opium pour le peuple, et cela je le comprends de plus en plus.

- *Les Nouvelles de Loire-Atlantique : une autre forme d'encouragement est le combat militant à l'usine. L'usine, l'entreprise dans ce cas prolonge-t-elle, enrichit-elle l'idée géographique de commune ?*

Assurément. Au lieu d'être carriériste, je vis en tant que,

salarié, les difficultés que vivent les gens. Avec Jean-Louis LE CORRE, il n'y a à l'Aérospatiale que deux travailleurs qui soient Maires, et ce sont deux Maires Communistes. Aussi vient-on nous voir au boulot, même si on habite une autre commune ; on nous voit aux manifestations pour l'emploi, les salaires, et quand il faut interpeller un Préfet ou un Sous-Préfet, nous y sommes. Mais là on ne voit pas les autres.

A suivre

LA LOIRE EST L'AFFAIRE DE TOUS

Aujourd'hui personne ne peut faire l'impasse sur la nécessité de trouver des solutions pour enrayer la dégradation du fleuve et de ses berges.

La section du Val de Loire du P.C.F. vient de faire le point sur ce dossier, entourée de ses candidates et candidats.

Joël BUSSON, secrétaire de section, a précisé que « La Loire est un sujet sérieuse. Les députés communistes dès 1979, ont déposé un projet de loi portant sur l'ensemble du bassin de la Loire et traitant les aspects économiques, l'approvisionnement en eau des populations et des activités, la protection de l'environnement et des sites, la pré-

vention des catastrophes naturelles ».

Pour les communistes du Val de Loire le contrat d'agglomération avec l'agence de Bassin pour l'assainissement et la qualité de l'eau doit se traduire par des réalisations.

Les communistes, leurs représen-

tants au sein de l'EPALA traitent les problèmes de la Loire d'une manière globale et ils agissent « pour que la solidarité nationale joue et pour que l'état respecte ses engagements ». On ne peut, disent-ils, traiter le problème du bouchon vaseux ou du seuil de Bellevue, sans prendre en compte les aménagements nécessaires sur le cours du fleuve ou sur la protection des zones humides.

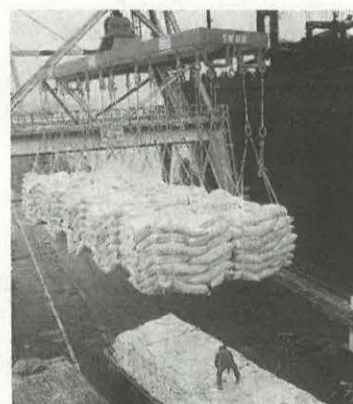
« Nous mesurons, déclare Joël BUSSON, combien l'absence de retenues en amont, pour soutenir l'étiage, devient l'affaire de tous. Ceux qui, à des fins politiciennes et au nom soi-disant de l'écologie s'opposent à l'aménagement intégré du bassin de la Loire portent une lourde responsabilité, avec le gouvernement.

Pour les communistes, le fleuve doit être l'affaire de tous car il est un tout et le bien de tous. C'est pourquoi, les conclusions de la mission confiée à « M. Estuaire », ne peuvent se substituer à la nécessaire confrontation des idées. Ces solutions ne peuvent être une affaire des seuls spécialistes. La concertation et le débat sont indispensables. Dans ce domaine également la démocratie doit l'emporter.



SOUTIEN AUX DOCKERS

LES DOCKERS CONTINUENT DE MANIFESTER LEUR OPPOSITION A LA CASSE DE LEUR STATUT



Réunis en assemblée générale le 25 janvier dernier, les dockers de Nantes ont décidé de poursuivre et d'amplifier leur mouvement à l'image de la grande majorité des ports français.

Ils veulent faire connaître à la population la réalité de leur profession et l'ampleur des coups que veut leur porter le gouvernement.

Ils appellent la population à les soutenir.

Les patrons de la manutention locale engagent de leur côté une campagne psychologique visant à dénaturer la réalité des salaires, de la protection sociale et des conditions de travail.

Plus que jamais, les communistes sont avec les dockers. De son côté, la cellule de Nantes des dockers va renforcer les initiatives de soutien à leur lutte.



Peinture, Papier-peint, Moquette
Isolation extérieure



André SAGOT

8, impasse Georges Sadoul
44400 REZE

☎ 40 84 18 98

ECHOS MONTOIRINS

□ Un nouveau centre de secours va bientôt ouvrir ses portes. Cela permettra aux pompiers de pouvoir intervenir dans de meilleures conditions de sécurité et avec une efficacité encore plus grande.

□ Le bassin d'apprentissage ayant fait plus que son temps, le SIVOM de la région briéronne construit sur Montoir un nouveau bâtiment d'apprentissage de la natation. Celui-ci devrait être opérationnel courant 92.

□ Les enfants de Montoir ont peu d'espace pour s'ébattre. La municipalité vient de décider l'aménagement du terrain d'aventure rue du Dauphiné. Ils y trouveront jeux et aire de loisirs. Ouverture courant 92.

□ L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui permet à des particuliers de percevoir des subventions du département pour la rénovation de leur habitat ancien (+ de 15 ans) se termine fin 92. Dépêchez-vous de vous inscrire en mairie pendant les permanences.

□ Avec l'ouverture de l'office socio-culturel montoirain et de la

halle des sports, les montoirins bénéficient maintenant d'équipements socio-culturels et sportifs de qualité.

□ Peut-être est-ce le moment de participer plus activement à la vie des associations de Montoir ?

SAINT-NAZAIRE : LA RENTREE

□ Le conseil d'administration du Collège Pierre Norange s'élève contre les mesures envisagées par la prochaine rentrée.

□ « ... pour un effectif identique à celui de 1991, les moyens de l'établissement diminueront de 38 heures. Cet horaire correspond à la suppression de 2 postes ». Le conseil d'administration souligne que le collège est classé en Z.E.P. et que lors de ce classement il avait été « décidé de maintenir en l'état, pour un effectif constant, les moyens existants et ce, pour une durée de trois ans ». L'inspection Académique reconnaît un déficit de 26 heures en éducation musicale et de 15 heures en éducation physique et sportive. Le Conseil d'administration demande que les engagements

pris soient tenus et qu'il soit, en outre, créé un poste de musique et un poste d'E.P.S.

□ Les enseignants du Lycée Brossaud protestent contre la réduction de 82 heures de la dotation en moyens d'enseignement.

□ « Des conséquences catastrophiques en ce qui concerne les rythmes scolaires et l'atmosphère générale de l'établissement » seraient prévisibles, selon les enseignants, « alors que, disent-ils, nous demandons depuis longtemps la création de postes en math-sciences, dessin d'art, nous exigeons au moins la dotation actuelle et refusons l'ensemble des mesures imposées par la réduction des dotations ».

□ Au lycée Aristide Briand, les enseignants, à l'initiative du S.N.E.S., se sont adressés aux élèves et aux parents pour les sensibiliser sur les dangers de la future réforme des lycées qui doit entrer en vigueur à la rentrée prochaine.

MANIFESTATION le 4 février à Saint-Nazaire, à l'appel des enseignants des collèges et des parents d'élèves.

CONTRE LES FERMETURES ASSEDIC

SUR PROPOSITION DE JEAN-LOUIS LE CORRE, AU NOM DES CONSEILLERS RÉGIONAUX COMMUNISTES DES PAYS DE LOIRE, LE CONSEIL RÉGIONAL, A L'UNANIMITÉ, DEMANDE L'ANNULATION DES FERMETURES ASSEDIC.

Vœu du Conseil Régional

Les chiffres pour l'emploi publiés en octobre traduisent une nouvelle flambée du chômage (+ 8,6 % en un an). Rien n'indique une quelconque éclaircie et la perspective des trois millions de chômeurs avance à grands pas.

C'est le moment que choisit, sous couvert d'austérité, la Direction de l'Assedic Atlantique-Anjou, pour décider la suppression de près de 70 % des points d'accueils décentralisés dans chacun des trois départements (Loire-Atlantique, Vendée, Maine-et-Loire).

Pour pallier ces conséquences, il est envisagé la mise en place de « serveur vocal téléphonique ».

Ainsi à celles et ceux qui subissent déjà les privations, à leurs questions, à leurs problèmes, quel réconfort moral apportera-t-on ?

La notion de service public des ASSEDIC est mise en cause...

Les élus régionaux, réunis le lundi 16 décembre 1991, protestant contre les fermetures des points d'accueil envisagés en Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée et demandent l'annulation de cette mesure.

LISTE DES ANNONCEURS DE « L'HUMANITÉ-DIMANCHE » « LES NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE » Agglomération St-Nazaire et Presqu'île guérandaise (suite)

E.T.D.E. Z.I. de Brais, ST-NAZAIRE.
ENTREPRISE INDUSTRIELLE, 20 rue des Ardoises, ST-NAZAIRE.
ENTREPRISE LEBORGNE, rue Surocouf, ST-NAZAIRE.
ESYS, 12 rue Bretagne, ST-NAZAIRE.
ETANCHÉITÉ NAZAIRIENNE, Rue Baptiste Marquet, TRIGNAC.
EUROPE SERVICES, 12, impasse des Bourrelliers, ST-HERBLAIN.
EXODIA, 24, rue du Cdt Gâté, ST-NAZAIRE.

Faber - GER, 3, Bd Leferme, ST-NAZAIRE.
FADET Charcuterie, 10, rue Joliot Curie, ST-JOACHIM.
FIAT PGN AUTOS, Etoile du Matin, ST-NAZAIRE.
FOIRE DE PORNICHET.
FORD STE AUTOMOBILES, 79, route de la Côte d'Amour, ST-NAZAIRE.

GARTI BOIS, Penhoët, ST-NAZAIRE.
GABARD Boulangerie, 68, rue Joliot Curie, ST-JOACHIM.
GARDEN CENTER, Route de Pornichet, ST-NAZAIRE.
GEFFRION & MASSET, Bd de Plaisance, TRIGNAC.
GILRADIO, Avenue de la République, ST-NAZAIRE.
GUINÉE, 83, rte des Ormeaux-Bert, TRIGNAC.

HOME SALONS, Centre Commercial Auchan, TRIGNAC.
HOTEL CAMPANILE, Centre Commercial Auchan, TRIGNAC.
HOTEL IBIS, Centre Commercial Auchan, TRIGNAC.

JAKUES Horloger-Bijoutier 3, rue Joliot curie, ST-JOACHIM.
JUDIC, La petite Ville, TRIGNAC.

Devant le refus d'un certain nombre d'annonceurs potentiels, pour la présentation du calendrier du jardinier 1992, la direction des « Nouvelles de Loire-Atlantique » insiste auprès de ses lecteurs pour qu'ils privilégient leurs achats chez les annonceurs qui nous expriment leur confiance.

LEROUX

VOTRE GRAINETIER DISTRIBUTEUR DES GRAINES VILMORIN

Angle rue Albert-de-Mun et place des Martyrs
et JARDINERIE LEROUX, route de Pornichet
SAINT-NAZAIRE - Tél. 40.22.45.47



UNE GAMME COMPLÈTE
DE VÉGÉTAUX

Vente en direct
de la production

PÉPINIÈRES ENVIRONNEMENT SERVICES

CRÉATION ET ENTRETIEN
DE PARCS ET JARDINS

Les Six Chemins
Route de la Côte d'Amour
ST-NAZAIRE - ☎ 40.53.00.27

L'UNIVERS DU SOMMEIL, Zone Commerciale Auchan, TRIGNAC.
LA CAVE, 8, rue Joliot Curie, ST-JOACHIM.
LA HUTTE BRIÉRONNE, 181, Ile de Dédron, ST-JOACHIM.
LA MAISON DU RIDEAU, 41, rue de la Paix, ST-NAZAIRE.
LA NOE CASS, La Noë d'Armangeot, ST-NAZAIRE.
LE PLANTEUR Restaurant, 23, bd René Coty, ST-NAZAIRE.
LE RELAIS DES VIGNES, 12, rue Henri Gautier, ST-NAZAIRE.
CENTRE LECLERC, Route de Nantes, PONTCHATEAU, GUÉRANDE, LE POULIGUEN, Petit Caporal, ST-NAZAIRE, Point du Jour, ST-NAZAIRE.
LEROUX (Vilmorin), rue Albert De Mun, ST-NAZAIRE.
LOUERAT Agt Philips, 7, avenue Gambetta, PORNICHET.

MAHE Electricité, Route de Léniphen, GUÉRANDE.
MAZDA ECLAIRAGE, Bd Gaëtan Rondeau BEAULIEU, NANTES.
MESNIER Assurances, 9, Grande Rue, PONTCHATEAU.
MIDAS, Route de Nantes, TRIGNAC.
MONSIEUR MEUBLE, Route de Pornichet, ST-NAZAIRE.
MOTER, Z.I. des Noës, MONTOIR.

OBELIA, 6, rue Joliot Curie, ST-JOACHIM.
OPEL J.B. BODET, 10, bd René Coty, ST-NAZAIRE.

PÉPINIÈRES-ENVIRONNEMENT, Route de la Côte d'Amour, ST-NAZAIRE.
PESCHARD Couverture, Rue du Général de Gaulle, ST-NAZAIRE.
PEZERON Menuiserie, rue Pasteur, ST-JOACHIM.
POINT P, 23, rue des Corallines, LA BAULE ; 54 route de Crossac, PONTCHATEAU ; 62 rue Henri Gautier, ST-

NAZAIRE ; La Ville aux Prés, HERBIGNAC ; 4, rue de la marjolaine, LA TURBALLE ; Cité Nouvelle, TRIGNAC.
POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES, 1, Place F. Blancho, ST-NAZAIRE.

RENAULT, Route de Pornichet, ST-NAZAIRE.
RIGAUD Promoteur, 16, avenue M. Rigaud, LA BAULE.
RIVE GAUCHE, 22, rue du Général de Gaulle, ST-BREVIN.
ROYAL HOUSSE, 25, avenue de la République, ST-NAZAIRE.
SALOON, Route de la Côte d'Amour, ST-NAZAIRE ; Zone Commercial Auchan, TRIGNAC.

SBTP, Dissignac, ST-NAZAIRE.
SGREG, Z.I. de Brais, ST-NAZAIRE.
SELA, 18, rue Scribe, NANTES.
SERNIE, rue Paul Bert, ST-NAZAIRE.
SERRURERIE NAZAIRIENNE, rue Baptiste Marquet, ST-NAZAIRE.
SHOPI, Place de la Commune de Paris, ST-JOACHIM.
SIROCCO-UPA, 46, rue Noire, NANTES.
SPIRAL, 31, rue de la Paix, ST-NAZAIRE.
STRAN, 18, avenue de la République, ST-NAZAIRE.

TEMA, 112 rue Joliot Curie, ST-JOACHIM.
TERRIEN Menuiserie, Bd des Apprentis, MONTOIR.
TOURISME VERNEY, ST BRÉVIN ; 64, avenue Mal. Joffre, LA BAULE ; Avenue de la République, ST-NAZAIRE.
TRIGNAC AUTO, RENAULT, Zone Commercial Auchan, TRIGNAC.
UNICO, 10, rue Marcel Sembat, TRIGNAC, Place de l'Eglise, ST MALO DE GUERSAC.
VIA ASSURANCES, 42 rue de la Paix, ST-NAZAIRE.
VIDANGE NAZAIRIENNE, 26 rue St-Exupéry, MONTOIR.
VOLSWAGEN, rue de la Ville Halluard, ST-NAZAIRE.

5000

DE REPRISE MINIMUM
DE VOTRE VEHICULE
POUR L'ACHAT D'UNE
"CLIO" OU D'UNE
"SUPER CING"

NEUVE, ESSENCE OU DIESEL

6000

DE REPRISE MINIMUM
DE VOTRE VEHICULE
POUR L'ACHAT D'UNE
"RENAULT 19"

NEUVE, ESSENCE
OU DIESEL

OFFRE
VALABLE
JUSQU'AU
31.01.92

*Offre exceptionnelle réservée aux particuliers possesseurs de leur véhicule depuis au moins 6 mois.

*Offre exceptionnelle réservée aux particuliers possesseurs de leur véhicule depuis au moins 6 mois.



CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE RENAULT

RENAULT
LES VOITURES
A VIVRE

TRIGNAC AUTOMOBILES
Agent Renault Yannick LEVEQUE

☎ 40.90.40.54 - ouvert du lundi au samedi